



Séance de travail APRAM /OHMI
Le vendredi 30 novembre 2012 de 9h00 à 17h30
A la Maison des Arts et Métiers – 9 bis Avenue Léna –Paris

2012 : Une année de pratique communautaire de la marque et du modèle

09h00 - 09:15 : Accueil des participants

Séance du matin : Sous la présidence de M. Antonio CAMPINOS, Président de l'OHMI

09h15 – 10h00 : « Développements récents et défis à venir pour l'OHMI » par M. Antonio CAMPINOS, Président de l'OHMI

10h00 – 10h45 : « La marque communautaire : les décisions majeures de l'année en matière de motifs absolus » par Mme. Constance LAENNEC, Juriste, L'Oréal

10:45 – 11h15 : Pause

11:15 – 12h00 : « La marque communautaire : les décisions majeures de l'année en matière de motifs relatifs » par M. Patrick BOYLE, Conseil en propriété industrielle, Cabinet Plasseraud

11h15 – 12h45 : « Les accords de coexistence de marques » par M. Christophe CARON, Professeur à l'Université Paris XII, Avocat à la Cour, Cabinet Christophe Caron

12h45 – 13h00 : Questions – Débat avec la salle sur le programme de la matinée

13h00 – 14h15 : Cocktail déjeunatoire offert par : THOMSON COMPUMARK Leader mondial des recherches de marques

Pr

og

ra

m

m



Séance de travail APRAM /OHMI
Le vendredi 30 novembre 2012 de 9h00 à 17h30
A la Maison des Arts et Métiers – 9 bis Avenue Léna –Paris

2012 : Une année de pratique communautaire de la marque et du modèle

Séance de l'après-midi : Sous la présidence de M. Bertrand GEOFFRAY, Président de l'APRAM, Conseil en propriété industrielle, Cabinet Beau de Loménie

14h15 – 14h45 : « Le dessin et modèle communautaire : panorama des décisions majeures de l'année par M. Arnaud FOLLIARD, Juriste à l'Unité de contentieux, OHMI

14h45 – 15h30 : « Pluralité de défendeurs et l'exercice des droits de Propriété industrielle» par M. Philippe PETERS, Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, Nauta Dutilh

15h30 – 16h00 : Questions et débat avec la salle

16h00 – 17h00 : « Le transit communautaire des marchandises de contrefaçon un an après NOKIA et la révision du Règlement 1383/2003 » table ronde animée par M. Charles de HAAS, Avocat à la Cour, Jacobacci, avec la participation de Mme Tania KERN, Avocat à la Cour, Kern, Weyl & Andréani, M Jérôme FOURNEL, Directeur Général des Douanes, un représentant de la Commission européenne et M. Paul MAIER, actuel Président des Chambres de Recours et futur Directeur de l'observatoire de l'OHMI

17h00 – 17h15 : Questions et débat avec la salle

17h15 – 17h30 : « Synthèse de la journée » M. Paul MAIER, actuel Président des Chambres de Recours et futur Directeur de l'observatoire de l'OHMI

Pr

og

ra

m

m